

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois/article/un-choix-decisif-la-civilisation-du-dechet-ou-la-civilisation-de-l-amour>

Un choix décisif : la civilisation du déchet ou la civilisation de l'amour

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -



Date de mise en ligne : mardi 21 mai 2019

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Un choix décisif : la civilisation du déchet ou la civilisation de l'amour

Rétablissement de l'alimentation décidée par la cour d'appel de Paris

« Rebondissement inattendu dans l'affaire Vincent Lambert : la cour d'appel de Paris, saisie par les parents de Vincent Lambert, a ordonné lundi soir le rétablissement des traitements visant à le maintenir en vie, interrompus depuis lundi matin, jusqu'à ce qu'un comité de l'ONU se prononce sur le fond de son dossier.

La cour « ordonne à l'Etat français (...) de prendre toutes mesures aux fins de faire respecter les mesures provisoires demandées par le Comité international des droits des personnes handicapées le 3 mai 2019 tendant au maintien de l'alimentation et l'hydratation » de Vincent Lambert, selon la décision consultée par l'AFP.

Le CIDPH, comité de l'ONU, avait demandé à la France de surseoir à l'arrêt des traitements dans l'attente d'un examen du dossier sur le fond. Vendredi, en première instance, le tribunal de Paris s'était déclaré incompétent pour faire appliquer cette demande.

[] « La cour de Paris a ordonné des mesures conservatoires, à savoir que l'alimentation et l'hydratation de Vincent doivent être reprises sans délai. C'est une extraordinaire victoire », a salué un autre avocat des parents, Me Jean Paillot. L'interruption des traitements visant à maintenir en vie Vincent Lambert, tétraplégique depuis un accident de la circulation en 2008, avait débuté le jour-même, une décision médicale qui avait provoqué la colère de ses parents, dont les chances de faire stopper « cette folie » s'amenuisaient.

La Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH), qui les avait déboutés le 30 avril, avait de nouveau rejeté lundi leur demande, faute d'« élément nouveau ». Et le président Emmanuel Macron, à qui ils avaient écrit pour l'implorer d'intervenir, avait répondu dans la journée qu'il ne lui « appartient pas de suspendre » l'arrêt des traitements, décidé, « en conformité avec nos lois », à quelques jours des élections européennes.

Source :

[le figaro](#)

Communiqué de Mgr Aupetit 20 mai 2019

« Si aujourd'hui je me permets de prendre la parole au sujet de ce qui est en train de se passer pour M. Vincent Lambert, c'est que son cas si particulier est emblématique de la société dans laquelle nous voulons vivre.

Tout d'abord, mon coeur de prêtre me porte à prier pour lui, soumis à tant de pressions, et dont la vie ne peut dépendre que de décisions qui lui échappent. Il y a quelques années, il a déjà subi un arrêt de l'alimentation et de l'hydratation auquel il a survécu de manière étonnante. Cet homme de 42 ans, traumatisé crânien lors d'un accident de la route est actuellement lourdement handicapé, tétraplégique et dépendant dans un lit au CHU de Reims. Son cas est tout proche de celui de Michaël Schumacher, traumatisé crânien avec de lourdes lésions cérébrales et, lui aussi, en état pauci relationnel. Malgré la célébrité de ce champion de Formule 1, les médias ne se sont pas emparés de son cas médical et il peut jouir de soins spécialisés très attentifs en milieu privé. Dans le cas précis de M. Vincent Lambert, on constate qu'il a les yeux ouverts, qu'il respire normalement, qu'il est dans un état stable, pas du tout en fin de vie. Il a besoin d'une aide-soignante et d'une infirmière qui assurent le nursing et le changement de position, d'un kinésithérapeute pour éviter les escarres. La nutrition et l'hydratation se font par gastrostomie ou par sonde nasogastrique.

La décision d'interrompre les soins de confort et de nutrition de base chez un patient handicapé s'oppose à la loi Léonetti. Il n'est pas mentionné qu'il présente de souffrance insupportable qui nécessite une sédation profonde sauf évidemment dans le cas où l'arrêt de l'hydratation par les médecins entraînerait la douleur cruelle de mourir de soif. Il ne s'agit pas d'une « obstination thérapeutique » puisque ce ne sont pas des soins curatifs d'une maladie incurable, mais simplement les soins corporels et nutritionnels de base que l'on doit aussi aux personnes âgées dépendantes, hémiplegiques, et aux bébés qui ne sont pas encore autonomes.

On cite à l'envi les pays moins-disant éthiques comme la Belgique ou les Pays-Bas. Force est de constater que dans ces pays il y a une anesthésie totale de la conscience. On entend des enfants parler de manière naturelle de l'euthanasie de leurs parents comme s'il s'agissait d'une éventualité normale. Un membre du gouvernement belge, assise en face de moi lors d'une rencontre chez M. le Président de la République, était très fière que son pays soit « en avance », comme elle disait. Pourquoi ne cite-t-on jamais les pays qui ont une plus haute conscience éthique, comme l'Allemagne ou l'Italie ? Il y a aujourd'hui un choix de civilisation très clair : soit nous considérons les êtres humains comme des robots fonctionnels qui peuvent être éliminés ou envoyés à la casse lorsqu'ils ne servent plus à rien, soit nous considérons que le propre de l'humanité se fonde, non sur l'utilité d'une vie, mais sur la qualité des relations entre les personnes qui révèlent l'amour. N'est-ce pas ainsi que cela se passe lorsqu'une maman se penche de manière élective vers celui de ses enfants qui souffre ou qui est plus fragile ? C'est le choix devant lequel nous nous trouvons. Le Christ nous a révélé la seule manière de grandir en humanité : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimé ». Et il nous a donné la seule manière d'exprimer cet amour : « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime ».

Une fois de plus nous sommes confrontés à un choix décisif : la civilisation du déchet ou la civilisation de l'amour. »

+Michel Aupetit
Archevêque de Paris

Source :

[Paris catholique](#)